



## Plan directeur communal

# Remettre l'ouvrage sur le métier

**D**ébuté en 1997, le plan directeur de la commune de Bardonnex n'a pas encore connu l'aboutissement par le vote du Conseil municipal. Il faut cependant rappeler que l'étude a été suspendue en 2000, dans l'attente d'une décision formelle de l'Etat de Genève concernant les possibilités de développement de parcelles constructibles au sud du village de Landecy.

La commune admet qu'un développement peut être envisagé à cet endroit, ce développement doit cependant respecter les aspects patrimoniaux et naturels de ce village classé.

La proximité de la fin de cette première étude permet de reprendre celle, plus vaste, du plan directeur.

Le plan directeur communal permet de définir une véritable politique d'aménagement de la commune. Il s'agit d'élaborer un vrai projet qui soit l'émanation de la volonté politique dans la définition des objectifs et des enjeux pour l'avenir de la commune.

Pour réussir dans cette entreprise, il faut également une concertation efficace avec l'ensemble des acteurs de la vie communale.

Dans un premier temps, nos deux mandataires, Mesdames Marie-Paule MAYOR et Anita FREI, architectes-

urbanistes, doivent mettre à jour le document intermédiaire de l'année 2000.

Puis, avec l'Exécutif et la Commission d'aménagement, réfléchir à des propositions de développement de la commune. Les habitants seront invités à une assemblée publique pour découvrir ces propositions et apporter également leur contribution à la démarche.

Rappelons qu'un plan directeur est un plan d'intention qui fixe des buts à atteindre en matière de développement, de déplacements, d'équipements, d'espaces publics, d'espaces naturels et d'environnement sur l'ensemble du territoire communal et qui propose des mesures pour les atteindre.

Le plan directeur communal, c'est donc l'affaire de TOUS et nous sollicitons votre participation afin de recueillir l'ensemble de vos remarques et de vos observations.

*Alain Walder, maire*



Charrot

Landecy

Bardonnex

Compesières

Croix-de-Rozon



## L'Association du Centre aéré vous annonce que son activité est reconduite durant l'été 2006

**Le centre est ouvert aux enfants de 7 à 12 ans, les activités se déroulent sur une semaine et les enfants rentrent à la maison chaque soir.**

Une information plus détaillée sera envoyée ultérieurement à chaque enfant.

Les dates prévues sont les suivantes:  
**3 au 7 juillet – 10 au 14 juillet –  
14 au 18 août – 21 au 25 août**

L'association recherche:

Des moniteurs pour l'encadrement des participants.

Les candidats doivent avoir 18 ans révolus et ils seront engagés au minimum 2 semaines.

*Pour le comité  
Christian Schnegg. président*

Les personnes intéressées sont priées d'écrire à:

**Association du Centre aéré  
de Compsières  
p.a. Nadia Magnin  
29, route de Cugny  
1257 Bardonnex  
Délai: 15 mars 2006**



## Association LES POUSSINS

**La.....commune.....de  
Bardonnex..est,..depuis  
le...début...de...l'année,  
membre...de...l'associa-  
tion pour l'accueil fami-  
lial «Les Poussins»..**

Cette association regroupe des parents qui s'engagent pour un accueil de qualité et :

- met à votre disposition une coordinatrice qui aide les parents à trouver une place d'accueil appropriée et qui conseille les familles d'accueil désireuses de prendre un enfant en charge;
- assure le suivi des relations d'accueil par le biais de sa coordinatrice;
- propose à ses membres des cours sur des thèmes relatifs à l'accueil des enfants;
- veille au respect des réglementations sur la protection de l'enfance;
- s'engage pour la reconnaissance de l'activité de maman de jour et pour un soutien public.

Une information plus complète sera distribuée prochainement dans votre boîte aux lettres.

**Dans l'intervalle, vous pouvez  
contacter cette association au tél.  
022 342 05 28 ou par courriel :  
info@poussins.ch**





## Attention ! Chenilles processionnaires sur les pins.

Le problème de ce parasite est récurrent.

Il se présente sous la forme de gros cocons blancs à la cime des branches du pin et les chenilles, protégées à l'intérieur de celui-ci, se développent rapidement lorsque l'hiver est clément.

Ces chenilles, lorsqu'elles sont à maturité, descendent en procession le long des arbres. Elles sont recouvertes de poils urticants qui sont particulièrement dangereux pour l'œil humain et pouvant provoquer de graves inflammations.

Aussi, la Mairie demande à tous les propriétaires d'arbres de la famille des pins (toutes variétés confondues) de vérifier ces derniers et d'éliminer, le cas échéant et sans délai, ces cocons.

Le règlement sur la protection des arbres, du 28 décembre 1976, stipule l'obligation d'éliminer les cocons avant la fin du mois de mars.



Les entreprises de paysagisme,

**Univert** (022 743 19 66 ou 079 413 55 22) et

**Philippe Schaefer** (022 890 05 05),

peuvent être contactées pour des renseignements ou l'élimination de ces cocons.

Nous vous remercions de votre engagement.

### *Petites infos .... en passant ....*

#### **Skate park et Agorespace**

*Les travaux ont débuté en octobre 2005 et devraient se terminer en mars 2006; le dernier ouvrage étant la pose du gazon synthétique sur l'agorespace.*

*C'est avec plaisir que nous avons remarqué que les jeunes avaient déjà expérimenté ces nouvelles installations. Une petite cérémonie d'inauguration se déroulera le samedi 13 mai prochain; de plus amples informations à ce sujet vous parviendront ultérieurement.*



#### **Columbarium**

*Les travaux de construction ont pris du retard en début d'année en raison du gel persistant qui a empêché la poursuite de la construction de ce monument. Il reste encore à fixer les niches et à réaliser les plantations d'arbustes liées au projet.*



## Proxibus

La commune de Bardonnex bénéficie du système de bus porte-à-porte « Proxibus » et est rattachée au secteur Genève-Sud. Un tel service permet de diversifier l'offre en transports publics dans les zones rurales, où les lignes de bus convergent souvent vers Genève et où il manque de liaisons transversales.

**Proxibus... assure, sur réservation, vos déplacements, dans le secteur sud, depuis une adresse (ou un arrêt TPG) vers une autre adresse (ou un arrêt TPG d'une autre ligne).**

Le secteur Genève-Sud regroupe les communes suivantes : Bardonnex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Troinex et Veyrier (ainsi que les arrêts TPG Bachet-de-Pesay, Bout-du-Monde, Rondeau de Carouge, Fillion, Tours-de-Carouge, Stade de Genève et Lully).

Proxibus fonctionne tous les jours de 07h00 à 19h00.

La réservation d'un Proxibus se fait par téléphone au n° gratuit 0800 55 33 33 au plus tard une heure avant le déplacement (la veille pour un déplacement avant 09h00 le lendemain).

Le central de réservation répond à vos appels du lundi au samedi de 06h00 à 20h00 et les dimanches et jours fériés de 08h00 à 20h00.

Le supplément pour Proxibus est vendu par le conducteur au prix de 3 francs. Un titre de transport unireso est requis.

Pour plus de renseignements sur ce nouveau service «Proxibus», vous pouvez contacter, 7/7 de 07h00 à 20h00 le 0900 022 021 (Fr. 1,19 la minute) ou le site internet [www.unireso.ch](http://www.unireso.ch).

## A la mairie de Bardonnex :

**Vente de cartes journalières CFF**  
au prix de 35 francs.

**Vente de cart@bonus (Unireso)**  
à 20 et 30 francs.

**Possibilité de renouveler l'abonnement mensuel des TPG**  
**Junior** (40 et 45 fr./mois)  
**Adulte** (70 fr./mois)  
**Senior** (45 fr./mois)



source [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch)

## L'Atelier Choral donnera en première européenne un Concert de Musique baroque brésilienne vendredi 31 mars à 20h30 au Temple de la Madeleine à Genève.

Programme :

### *Te Deum*

(Luis Alvares Pinto 1719-1789)

### *Salve Regina*

(Inácio Parreiras Neves 1730-1791)

### *Missa de Nossa Senhora da Conceição*

(José Mauricio Nunes Garcia 1767-1830)

Dirigé par Raphael Leite Osório, l'Atelier Choral prépare un tout nouveau programme de musique baroque brésilienne qui comporte trois oeuvres datant du XVIIIème siècle. C'est en effet à cette époque qu'on assiste à une explosion de la musique baroque au Brésil.

L'édition originale du Te Deum n'a pas été retrouvée dans son intégralité et a été en partie reconstituée grâce aux travaux de Jacques Frisch qui s'est fondé sur un ensemble d'annotations et les modèles de composition européens et brésiliens de l'époque.

De même, le Salve Regina nous parvient aujourd'hui grâce aux travaux d'Adhemar Campos Filho.

Enfin, la Missa de Nossa Senhora de Conceição para 8 de dezembro de 1810, un peu plus tardive, est l'oeuvre maîtresse de José M. N. Garcia, composée en pleine maturité musicale.

Les billets seront en vente à l'entrée Fr. 25.--, toutefois **les habitants de la commune de Bardonnex bénéficient d'un prix préférentiel de Fr. 20.-- (billets qui pourront être retirés à la mairie).**

## Petites infos .... en passant ....

### *Allée des tilleuls*

Prochainement, 2 tilleuls de l'allée longeant le cimetière seront abattus et remplacés; l'un est sec et l'autre en état de dépérissement. Malheureusement, l'harmonie de l'ensemble sera rompue et il faudra patienter plusieurs années avant de retrouver l'équilibre entre les arbres. Un chêne sec sera également abattu et remplacé par la même essence au centre communal.



### *Vignettes-vélo offertes*

Nous vous rappelons que la Commune de Bardonnex offre 2 vignettes-vélo par famille. Elles sont disponibles à la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci.

### *Médailles pour chiens 2006*

Dans le précédent Bard'aujourd'hui, nous vous annoncions que les médailles pour chiens étaient en vente à la mairie. Malheureusement, notre stock est épuisé. Aussi, pour obtenir une médaille, les propriétaires de chien devront dorénavant se rendre à la Caisse de l'Etat, rue du Stand 26 munis de :

- l'attestation d'assurance RC
- le carnet de vaccination
- l'enregistrement de la puce électronique.

N'omettez pas de mentionner que vous résidez sur la commune de Bardonnex afin de payer le juste tarif, soit fr. 43.50.

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

A l'occasion de l'exposition des artistes et artisans de la Commune de Bardonnex «AAAB» les 8 & 9 avril 2006 à Compesières, le groupe



présente

### *Les pompiers de Bardonnex*

Hier et aujourd'hui.

### «Les Bourgeons de Festiverbant» Samedi 1er avril dès 18h30

Salle communale de  
Compesières

#### **Soirée champêtre et conviviale**

Entrée CHF 10.-,

gratuite pour les enfants

- Orchestre pain fromage  
de 19h00 à 22h00
- «Assiette Festiverbantoise»  
(pdt, fromages, salade)  
à CHF 10.-
- Hot-Dogs
- Vins du terroir
- Orchestre à danser  
dès 22h30
- Bar

## ASSOCIATION DES ARTISTES & ARTISANS DE BARDONNEX (AAAB)

### **Notre prochaine exposition se tiendra le week- end des 8 et 9 avril 2006 à la salle communale de Compesières.**

Nous vous rappelons que notre association est ouverte à tous les artistes et artisans de la commune et que son but principal est de permettre à nos membres de se faire connaître du public en leur donnant la possibilité d'exposer leurs oeuvres.

tez donc pas à vous inscrire à notre association et à participer à nos futures expositions.

**Pierre Crisinel**  
président AAAB  
12a, ch. Babel  
1257 Bardonnex  
tél. 022/771.21.57.

Si vous faites de l'artisanat ou êtes dans le domaine artistique, n'hési-

## CAF'ADOS 2005

L'association CAF'ADOS 2005 offre un espace d'échange, de réflexion et de dialogue pour les parents et éducateurs d'adolescents. Son but est d'offrir aux parents la possibilité de s'informer sur des problèmes propres à leurs enfants adolescents, en leur facilitant l'accès aux professionnels, par des soirées de conférence – échange – débat, animées par des travailleurs sociaux, des médecins ou d'autres intervenants spécifiques.

Si vous êtes intéressés, l'association CAF'ADOS 2005 vous invite à participer à son assemblée générale qui se déroulera le mercredi 22 mars 2006 à 20h00 à la mairie de Perly (petite salle), 51, route de Certoux.

Ordre du jour :

1. Accueil des nouveaux membres
2. Présentation des objectifs et buts de l'association
3. Présentation des membres du comité
4. Programme de conférences et soirées débat 2006
5. La bibliothèque Caf'ados
6. Suggestions et idées

Clin d'œil des archives ...



Genève, le 24 mai 1921

Le Conseiller d'Etat  
Chargé du Département  
de l'Intérieur et de l'Agriculture  
A  
Monsieur le Maire de  
la commune de Bardonnex

Monsieur le Maire,

Nous avons l'avantage de vous communiquer, ci-dessous, les observations qui sont contenues dans le rapport de M. le Capitaine-inspecteur sur l'inspection de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de votre commune à laquelle il a procédé le Dimanche 21 mai 1921.

Matériel sale et mal entretenu, ce dernier est dans un dépôt humide, non approprié à ce service. Dans le dépôt qui doit être affecté aux Sapeurs-Pompiers et qui en porte le nom, il y a tout autre chose que des engins contre l'incendie. Il faut que le transfert du matériel se fasse au plus vite. Cette unité doit être pourvue de 2 casques en cuir bouilli et de quelques objets de pansement.

Nous vous prions de bien vouloir examiner attentivement ces observations et de prendre les mesures nécessaires afin de donner satisfaction à M. l'inspecteur.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Par intérim  
J. Gavard

*Ndlr : les choses ont bien changé depuis ...!*

PROCHAINES  
MANIFESTATIONS

Le 8 avril 2006, la Commission de la voirie, des travaux, des emplacements communaux et de la gestion des déchets organisera une **une Journée de sensibilisation.**

Cette journée se déroulera au hangar de Compesières avec apéritif et distribution gratuite de terreau du Nant-de-Châtillon pour la confection de vos caissettes à fleurs. Venez nombreux nous rendre visite. Un tout ménage vous donnant de plus amples informations sera prochainement distribué dans vos boîtes-aux-lettres.

Pensez-y,  
Pensez tri !!

Pour toute information  
complémentaire,

Inf-eau-déchets,  
Tél. 022 327 47 11

www.geneve.ch/inf-eau-  
dechets

Mairie de Bardonnex,  
Tél. 022 721 02 20  
www.bardonnex.ch

Mairie de Bardonnex  
Commanderie de  
Compesières  
99, rte de Cugny  
Case postale 113  
1257 Croix-de-Rozon

La mairie est ouverte  
Lundi 8h30 - 12h00  
14h00 - 16h00  
Mardi 8h30 - 12h00  
14h00 - 16h00  
Jeudi 8h30 - 18h00  
sans interruption

Tél.: 022 721 02 20  
Fax: 022 721 02 29

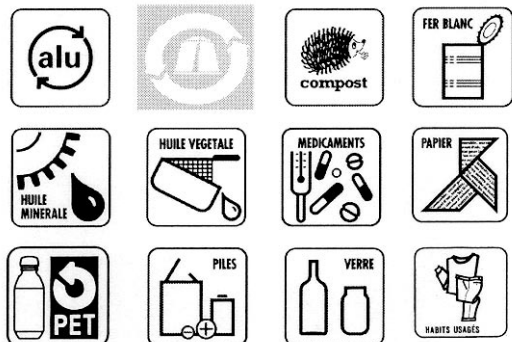
No 19  
Février 2006

1000 exemplaires  
Journal imprimé sur papier  
recyclé.

IMPRESSUM

Editeur:  
Mairie de Bardonnex  
Impression: Coprint  
Graphisme: www.baccup.ch

## Déchetterie de Fémé



Nous vous rappelons que seuls les déchets illustrés ci-dessus peuvent être récupérés à la déchetterie de Fémé, rte de Fémé 31, entre les villages de Charrot et de Landecy. TOUT DEPOT HORS DES BENNES EST STRICTEMENT INTERDIT

## Installation de déchetteries de proximité

**A Croix-de-Rozon** : Pont-de-la-Fin, derrière la douane : verre et papier  
**Chemin d'Archamps**, près de l'école : verre, PET et papier  
**Route des Hospitaliers**, près de la poste : verre et papier.  
**A Compesières** : Stade Alfred-Comoli : verre uniquement.

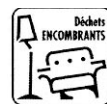
## Récupération du matériel électronique

Nous vous informons que, depuis le 1er janvier 2002, la reprise de tout le matériel électronique de loisirs et informatique (téléviseurs, magnétoscopes, chaînes Hi-fi, etc) est gratuite dans les commerces vendant des appareils du même type.

## Bibliobus 2006 prochaines dates de passage

9 mars	19 octobre
6 avril	16 novembre
4 mai	14 décembre
29 juin	Pour les prolongations d'emprunts :
24 août	022 418 92 70
21 septembre	

## Levée de la ferraille et des objets encombrants en 2006



Samedi 21 janvier  
Samedi 18 mars  
Samedi 6 mai



Jeudi 20 juillet  
Samedi 2 septembre  
Samedi 18 novembre

Sont exclus des ramassages de ferraille et objets encombrants :

1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels que briques de construction, les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée (les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

Nous vous rappelons que la ferraille et les objets encombrants ne peuvent en aucun cas être déposés à la déchetterie communale de Fémé. En dehors des dates ci-dessus, vous pouvez vous rendre à l'Espace récupération du Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, tél. 022 757 05 22

Lundi - Vendredi 14h30 à 19h30  
Samedi - Dimanche 9h30 - 17h00

## Levée du verre en 2006



31 janvier	25 juillet
28 février	29 août
28 mars	26 septembre
25 avril	31 octobre
30 mai	28 novembre
27 juin	26 décembre

N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles des bocaux.

## Récupération des réfrigérateurs

Depuis le 1er janvier 2003, les réfrigérateurs et les congélateurs ne doivent plus être munis d'une vignette S.EN.S pour leur élimination. Cette dernière a en effet été remplacée par une taxe anticipée de recyclage (TAR).

## Votations 2006 prochaines dates

21 mai 26 novembre  
24 septembre